

AMPLITUDE SURGICAL

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 juin 2016

DELOITTE & ASSOCIES

106, COURS CHARLEMAGNE – 69002 LYON

TEL : + 33 (0) 4 72 43 37 00 – FAX : + 33 (0) 4 72 43 35 13

SOCIETE ANONYME INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LYON ET A LA
COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES

CAPITAL DE 1 723 040 EUROS – RCS NANTERRE 572 028 041

MAZARS

LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD – 69624 VILLEURBANNE CEDEX

TEL : +33 (0) 4 26 84 52 52 - FAX : +33 (0) 4 26 84 52 59

SOCIETE ANONYME INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LYON ET A LA
COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CAPITAL DE 5 986 008 EUROS - RCS LYON 351 497 649

AMPLITUDE SURGICAL

Société Anonyme au capital de 469 298,52 €

Siège social : 11, cours Jacques Offenbach 26000 VALENCE

R.C.S ROMANS : 533 149 688

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Amplitude Surgical, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe consolidée :

Amplitude Surgical
Comptes Consolidés
Exercice clos le
30 juin 2016

- Les notes 1 « Entité présentant les états financiers – Evènements significatifs » et 25 « Provisions pour risques et charges – Litige Taxe Promotion DM » de l'annexe qui exposent les modalités de traitement du litige existant avec l'URSSAF et relatif à la contribution prévue par les articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale.
- La note 1 « Entité présentant les états financiers – Evènements significatifs – Litige avec les actionnaires minoritaires de la filiale Amplitude Australia » de l'annexe qui expose les modalités de traitement du litige existant avec le groupe Austofix, actionnaire minoritaire de la filiale australienne.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 3.4 de l'annexe expose les modalités d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation du goodwill.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nos travaux ont également consisté à apprécier les éléments pris en considération pour estimer les valeurs d'inventaire et les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et à vérifier, le cas échéant, le calcul des provisions pour dépréciation. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

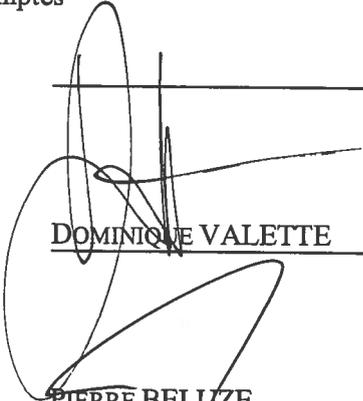
Amplitude Surgical
Comptes Consolidés
Exercice clos le
30 juin 2016

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 28 octobre 2016

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE &
ASSOCIES**



DOMINIQUE VALETTE

MAZARS

PIERRE BELUZE

BILAN CONSOLIDE COMPARE

Actif

En milliers d'euros	Note	30-juin-16	30-juin-15
<i>Goodwill</i>	15	90 427	90 427
<i>Immobilisations corporelles</i>	16	27 310	21 193
<i>Immobilisations incorporelles</i>	15	14 110	11 958
<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>		411	43
<i>Actifs d'impôt différé</i>	14	11 767	8 038
Total des actifs non courants		144 024	131 660
<i>Stocks</i>	17	50 721	33 166
<i>Créance d'impôt courant</i>	18	3 285	2 180
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	18	27 155	23 953
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	19	32 080	56 110
Total des actifs courants		113 241	115 409
Total des actifs		257 265	247 069

Passif

En milliers d'euros	Note	30-juin-16	30-juin-15
<i>Capital social</i>	20	469	469
<i>Prime d'émission</i>		145 507	145 507
<i>Autres réserves</i>		-28 050	-9 600
<i>Eléments constatés directement en capitaux propres</i>		-264	27
Résultat net part du groupe		219	-17 646
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		238	
Total des capitaux propres		118 120	118 756
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 21	75 803	69 407
<i>Instruments dérivés passifs</i>	23	1 041	698
<i>Engagements de retraite</i>	24	451	275
<i>Provisions pour risques et charges non courants</i>	25	20 426	9 051
<i>Passifs d'impôt différé</i>	14	474	306
<i>Autres passifs non courants</i>		137	337
Total des passifs non courants		98 332	80 075
<i>Découverts bancaires</i>	5 & 22	9	44
<i>Dettes financement Factor</i>	5 & 22	441	5 701
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 21	5 366	14 489
<i>Passifs d'impôt courant</i>		869	741
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	26	33 532	26 718
<i>Provisions pour risques et charges courants</i>	25	597	544
Total des passifs courants		40 814	48 238
Total des passifs et des capitaux propres		257 265	247 069

COMPTE DE RESULTAT COMPARE

En milliers d'euros	Notes	30-juin-16 12 mois	30-juin-15 12 mois
<i>Chiffre d'affaires</i>	8	80 788	71 090
<i>Production stockée et immobilisée</i>		25 019	11 823
<i>Consommations de matières premières, m/ses et autres approv.</i>		-24 533	-15 481
<i>Achats de sous-traitance</i>		-15 050	-10 927
<i>Autres achats et charges externes</i>	9	-30 241	-25 877
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		-931	-1 029
<i>Charges de personnel</i>	10	-18 270	-14 426
<i>Dotations aux amort. & provisions, nettes de reprises</i>	11	-9 903	-7 228
<i>Autres produits opérationnels</i>	12	966	786
<i>Autres charges opérationnelles</i>	12	-4 382	-3 760
<i>Plus ou moins value de cession immobilisations</i>		13	156
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		3 477	5 128
<i>Perte de valeur des actifs</i>		-	12
<i>Frais d'introduction</i>		-	-1 790
<i>Charges opérationnelles non courantes</i>	1 & 25	-11 736	-7 906
RESULTAT OPERATIONNEL		-8 259	-4 556
<i>Variation Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>		11 637	476
<i>Autres produits financiers</i>		531	-
Total produits financiers		12 168	476
<i>Intérêts et charges financiers</i>	13	-5 935	-14 132
<i>Variation de valeur des intruments financiers</i>		-	-
<i>Autres charges financières</i>		-882	-1 357
Total charges financières		-6 817	-15 489
RESULTAT FINANCIER		5 352	-15 014
<i>Impôts courants et différés</i>	14	2 733	1 847
RESULTAT NET		-174	-17 722
-Part du groupe		219	-17 646
-Part des participations ne donnant pas le contrôle		-393	-75
<i>Résultat net par action - part du groupe (euros)</i>		0,005	-0,376
<i>Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)</i>		0,005	-0,376
<i>Nombre d'actions retenu (en milliers)</i>			
<i>pour le résultat net par action</i>		46 930	46 930
<i>pour le résultat net dilué par action</i>		46 930	46 930

RESULTAT GLOBAL COMPARE

En milliers d'euros	Note	30-juin-16	30-juin-15
Résultat net consolidé de l'exercice		-174	-17 722
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>		-229	259
<i>Ecart de conversion</i>		40	-176
Total éléments recyclables		-189	82
<i>Pertes et gains actuariels</i>		-108	
<i>Impôts différés sur pertes et gains actuariels</i>		36	
Total éléments non recyclables		-72	0
Résultat global		-435	-17 639
<i>Dont part revenant au groupe</i>		-42	-17 564
<i>Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		-393	-75

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Note	30-juin-16 12 mois	30-juin-15 12 mois
OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE			
RESULTAT après impôt		-174	-17 722
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
Amortissements, provisions et pertes de valeur (*)	11	20 679	15 120
Plus et moins values de cession		-13	-156
Charge d'impôt	14	-2 733	-1 847
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôt		17 758	-4 605
Impôt décaissé	14	-794	-680
Var° de stock		-17 555	-7 902
Var° des Créances clients et rattachés		-3 202	-3 227
Var° des Fournisseurs et dettes rattachées		6 813	331
Autres		-57	-243
Var° nette de la dette d'impôt sur les résultats		-977	-204
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-14 978	-11 245
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		1 987	-16 530
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaiss / acquisition immos incorporelles	15	-4 781	-3 435
Décaiss / acquisition immos corporelles	16	-13 196	-7 517
Encaiss / cession d'immos corp et incorp		263	473
Décaiss / acquisition actifs financiers		-363	-9
Encaiss / cession actifs financiers net d'impôt		4	1
Incidences des variations de périmètre		-10	-489
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement		-18 083	-10 976
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			113 177
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Financement FACTOR	22	-5 259	125
Encaissements provenant d'emprunts		9 128	66 205
Variation des frais financiers (**)		494	545
Remboursement d'emprunts (***)		-12 582	-99 677
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		-8 219	80 375
VARIATION DE TRESORERIE		-24 315	52 869
Incidence des variations de taux de change		321	
TRESORERIE et équivalents trésorerie A L'OUVERTURE		56 065	3 196
TRESORERIE et équivalents trésorerie A LA CLOTURE		32 071	56 065
(*) dont dotation provision risque au 30 juin 2016 liée au litige avec les minoritaires d'Amplitude Australie (9 000			
(**) Intérêts capitalisés sur emprunt unitranche			
(***) dont variation au 30 juin 2016 des dettes financières liées aux minoritaires d'Amplitude Australie (9 139 K€) et Amplitude Brésil (2 498 K€)			

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 080	56 110
Découverts bancaires	-9	-44
Trésorerie nette du tableau de variation de trésorerie	32 071	56 065

TABLEAUX DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Nbre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Situation au 30 juin 2014	31 906	319	31 562	-9 631	22 249	61	22 311
<i>Changement de méthode comptable</i>							
Situation au 1er juillet 2014	31 906	319	31 562	-9 631	22 249	61	22 311
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				-17 646	-17 646	-75	-17 720
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				259	259		259
<i>Ecart de conversion</i>				-176	-176		-176
Résultat Global				-17 562	-17 563	-75	-17 638
<i>Augmentation de capital</i>	15 024	150	115 922		116 072		116 072
<i>imputation des frais d'augmentation de capital (net d'impôt)</i>			-1 929		-1 929		-1 929
<i>Variation passifs financiers</i>				-87	-87		-87
<i>Dividendes versés</i>							
<i>Autres variations</i>			-47	61	14	14	28
Situation au 30 Juin 2015	46 930	469	145 507	-27 219	118 756		118 756
<i>Changement de méthode comptable</i>							
Situation au 1er juillet 2015	46 930	469	145 507	-27 219	118 756		118 757
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				219	219	-393	-175
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				-228	-228		-228
<i>Ecart Actuariels</i>				-72	-72		-72
<i>Ecart de conversion</i>				40	40	-29	11
Résultat Global				-42	-42	-422	-465
<i>Augmentation de capital</i>							
<i>imputation des frais d'augmentation de capital (net d'impôt)</i>							
<i>Variation passifs financiers</i>							
<i>Dividendes versés</i>							
<i>Diminution du pourcentage d'intérêt sans perte de contrôle</i>				-672	-672	672	
<i>Autres variations</i>				-161	-161	-11	-172
Situation au 30 juin 2016	46 930	469	145 507	-28 095	117 881	238	118 120

Le 25 juin 2015, la société Amplitude Surgical a finalisé son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. La variation du capital est la suivante :

- Création de 10 000 000 d'actions ordinaires liée à l'augmentation de capital,
- Conversion des obligations convertibles, exercice des bons de souscription d'actions, conversion des actions de préférence en 5 023 782 actions ordinaires.

Le nombre total d'actions ordinaires émises s'élève à 15 023 782 actions, le capital est désormais composé de 46 929 852 actions ordinaires.

Notes annexes aux comptes annuels consolidés

Note 1. Entité présentant les états financiers

Amplitude Surgical (« La Société») est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Valence (26). Les états financiers consolidés de la Société établie au 30 juin 2016 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et la commercialisation de prothèses.

Les comptes consolidés au 30 juin 2016 porte sur une période de 12 mois (période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016).

Evènements significatifs

Litige avec les actionnaires minoritaires de la filiale Amplitude Australia

Amplitude Surgical détenait au 30 juin 2015, 75% du capital de sa filiale australienne, Amplitude Australia. Amplitude Australia, consolidée par intégration globale, à hauteur d'un taux d'intérêt de 100% compte tenu de l'engagement de cession des minoritaires, représente environ 10% du chiffre d'affaires du groupe. Les 25% restants du capital d'Amplitude Australia sont détenus par le groupe Australien Austofix. Amplitude Surgical et Austofix avaient convenu d'un apport des titres de la filiale, rémunéré par l'émission de titres d'Amplitude Surgical, en deux tranches : l'une portant sur 19% du capital d'Amplitude Australia le 30 septembre 2015 et l'autre, sur le solde de 6% le 30 septembre 2016, en fonction des chiffres d'affaires réalisés respectivement au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016.

Lors du processus d'apport, le groupe Austofix a refusé de signer le traité d'apport, indispensable à la réalisation des apports et permettre au commissaire aux apports d'établir ses rapports sur la valorisation et la parité d'échange retenue, telle que prévue au contrat. Austofix a ensuite dénoncé l'accord fixant les parités d'échange, et a porté devant les tribunaux Australiens une demande d'indemnisation pour défaut d'exécution. Amplitude considère que la demande de Austofix est hautement contestable, tant sur la valorisation des 25% d'Amplitude Australia que sur le montant des dommages.

Lors de l'arrêté des comptes d'Amplitude, et compte tenu de l'incertitude sur l'acquisition des 25% d'intérêts minoritaires de sa filiale et sur l'issue du litige en cours avec Austofix, les 25% ont été déconsolidés, entraînant un reclassement de réserves groupe à intérêts minoritaires de 672 K€. La dette, pour faire face à cette acquisition complémentaire, a été annulée et comptabilisée au résultat financier (9 M€) et une provision pour risque de même montant a été comptabilisée en prenant pour base de calcul les valeurs utilisées pour l'estimation de la dette selon les modalités prévues au contrat.

Litige « Taxe promotion des dispositifs médicaux »

Au 30 juin 2016, le Groupe a comptabilisé un complément de dotation aux provisions pour risque au titre du litige Taxe promotion des dispositifs médicaux (DM).

Le 23 Octobre 2014, la société a fait l'objet d'un redressement complémentaire au titre de ce litige pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 pour un montant de 5,5 millions d'euros. Le groupe a décidé de provisionner au 31 décembre 2015 l'intégralité du risque au titre de ce litige (confère note 25).

Note 2. Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés du groupe Amplitude ont été préparés en conformité avec les IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les notes annexes portent sur les éléments significatifs de l'exercice et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 30 juin 2016 inclus dans le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et disponible sur le site internet de la société www.amplitude.surgical.com dans l'espace investisseurs.

Les états financiers consolidés d'Amplitude Surgical et de ses filiales (le groupe) sont présentés en milliers d'euros.

2.2 Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Conformément à la norme IAS 21, Le Groupe a retenu l'euro pour la présentation de ses états financiers consolidés. L'euro est la monnaie fonctionnelle du Groupe Amplitude Surgical, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les cours de monnaies étrangères des sociétés du groupe sont présentés en point 3.3 de cette annexe.

Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2.4 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs finalement observées lors du débouclage des opérations pourront être différentes des estimations réalisées à la date de clôture.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les jugements critiques exercés pour appliquer les méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 3.4 – évaluation des Goodwills
- Note 3.5 – évaluation des immobilisations incorporelles
- Note 3.13 – provisions pour risques et charges.

2.5 Changements de méthodes comptables

Au 30 juin 2016, aucune des normes publiées et non encore applicables de façon obligatoire et non encore approuvée par l'Union Européenne n'a été appliqué par anticipation.

Les impacts de l'IFRIC 21, applicable de façon obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2014, ont été jugés comme non significatifs par le groupe.

2.6 Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. Les comptes consolidés sont établis sur la base de situations comptables au 30 juin 2016.

Note 3. Principales méthodes comptables

3.1 Présentation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes applicables sur la période n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés au 30 juin 2016 :

- IFRIC 21 - Taxes
- Améliorations des IFRS – amendements aux normes IFRS 3, IFRS 13.

Le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2016.

3.2 Principes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté d'une situation comptable au 30 juin.

Le Groupe détient le contrôle exclusif des sociétés intégrées dans le périmètre des comptes consolidés présentées en note 29. Elles sont donc toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les soldes bilanciaux et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés.

3.3 Méthode de conversion

Transaction en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

Conversion des états financiers des sociétés consolidées dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- Le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- Le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les cours des devises des sociétés hors zone euro sont les suivants :

Pays	juin-16		juin-15	
	Cours Moyen	Cours de Clôture	Cours Moyen	Cours de Clôture
Australie	0,659185	0,670399	0,696658	0,691500
Brasil	0,248261	0,280336	0,307885	0,288619
Franc Suisse	0,918490	0,922560	0,898083	0,959279
Dollar	0,902947	0,900722	0,905070	0,897300
YEN	0,008720	0,008720	0,007282	0,007344
AFS	0,059900	0,061100		

3.4 Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en Goodwill.

Les Goodwill sont affectés à deux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les unités sont définies en fonction des zones géographiques d'implantation du groupe soit le marché français et les marchés Internationaux. Au 30 juin 2016, les Goodwill ont fait l'objet de tests d'impairment.

Dépréciation

Les Goodwill ne sont pas amortis conformément à la norme IFRS 3 Révisée «Regroupements d'entreprise». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie correspondant au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie largement indépendantes. Le Goodwill est testé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable du Goodwill est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur d'utilité est égale aux cash-flows prévisionnels actualisés.

Les dépréciations constatées sur l'unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur le Goodwill, puis sur la valeur des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie dans la limite de leur valeur recouvrable.

Au 30 juin 2016, les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base de la méthode des cash flow actualisés en retenant les hypothèses et paramètres suivants :

- prise en compte du business plan actualisé à la date d'arrêté des comptes pour la période courant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2026,
- taux de croissance à l'infini de 2.5%.
- actualisation à un taux de 10% des flux de trésorerie attendus

Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie (y compris le goodwill).

3.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels.

En ce qui concerne les brevets, la société exploite les brevets dont elle est propriétaire ou qu'elle détient dans le cadre de contrats de concession de licence.

Seuls les contrats en pleine propriété ont donné lieu à la comptabilisation d'un incorporel, les contrats de concession de licence ne sont pas portés à l'actif (les redevances afférentes étant comptabilisées en charges externes).

La valeur brute d'entrée des brevets immobilisés correspond à la valeur des redevances estimée à la date d'acquisition du brevet par Amplitude SAS, la contrepartie correspondant à une dette en faveur du cédant de l'invention.

La probabilité d'une utilisation des brevets postérieurement à la date de total amortissement de l'actif incorporel comptabilisé est possible compte tenu du niveau des redevances versées et de la durée des contrats signés avec les cédants de l'invention.

A chaque clôture, la dette sur brevets fait l'objet d'une actualisation en fonction du montant des redevances futures à verser en contrepartie d'une réévaluation de la valeur du brevet correspondant à l'actif du bilan.

Ces brevets sont amortis annuellement à hauteur des redevances proportionnelles au chiffre d'affaires versées à l'inventeur. Au fur et à mesure du versement des redevances, le montant est porté au débit du compte fournisseur d'immobilisation.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

3.6 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe
- et le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Amortissement

Les frais de développement de nouveaux produits sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la mise en vente du produit puis immobilisés et amortis sur 3 ans.

Les frais de renouvellement de marquage ou de renouvellement de certificat sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la date de démarrage du nouveau certificat puis immobilisés et amortis sur la durée du nouveau certificat (5 ans).

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens d'importance significative financés par des contrats de location financement, qui en substance transfèrent au Groupe les risques et avantages inhérents à leur propriété, sont comptabilisés à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite au passif dans les Dettes financières.

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les Autres passifs courants.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif diminué de la valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilisation de l'actif. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.
Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans (*)
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans
Emballages récupérables	Linéaire	3 à 5 ans

* Construction financée par un contrat de crédit-bail souscrit par la SCI Les Tilleuls.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

3.8 Actifs loués.

Location financement

Les biens significatifs acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location
- L'existence d'une option d'achat favorable
- La nature spécifique de l'actif loué

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation, ou lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat.

Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

3.9 Stocks

Conformément à IAS 2, les stocks de marchandises et de produits finis acquis sont évalués au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

Evaluation des stocks consommés

Les marchandises et matières premières sont évaluées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas inclus dans la valorisation des stocks.

Evaluation des stocks fabriqués

Les produits en cours et produits finis ont été évalués à leur coût de production. La quote part de charges indirectes de production est calculée sur une base normale des capacités de production, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et stockage.

Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation est constatée sur les stocks lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

3.10 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d'une créance.

3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur avec contrepartie résultat.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue dont l'échéance est inférieure ou égale à 3 mois dès l'origine. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

3.12 Avantages au personnel

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est ensuite actualisé et la juste valeur des actifs du régime est déduite.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués à chaque clôture en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif, sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu.

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

3.13 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

3.14 Instruments financiers

Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent les dépôts et cautionnement qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Autres actifs financier courants

À chaque date de clôture, les valeurs comptables des autres actifs courants du Groupe (autres que les stocks et les actifs d'impôt différé) sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Ce poste contient principalement les créances sociales et fiscales du groupe.

Emprunts et dettes financières

Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à IAS39, les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en diminution du montant emprunté et inclus dans le taux d'intérêt effectif. La différence entre la charge d'intérêt calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et les intérêts versés sur la période est comptabilisée en augmentation ou en diminution de la dette.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres créances.

Passifs financiers non dérivés

Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes.

De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable puis évalué au coût amorti.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

Pour les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Couverture de taux

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt.

Ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Lors de la désignation initiale de la couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, les objectifs de gestion des risques et la stratégie poursuivie lors de la mise en place de la couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe apprécie, à la mise en place de la relation de couverture et de façon continue, s'il s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » dans le futur sur la période sur laquelle la couverture est désignée et apprécie si, rétrospectivement, les résultats effectifs de chaque couverture sont dans une fourchette allant de 80 à 125%.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de variation des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait affecter le résultat, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture au sein des capitaux propres. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts affectent le résultat ; ce montant est comptabilisé sur la même ligne du résultat global que l'élément couvert. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus des ventes de produits orthopédiques enregistrés nets des retours de marchandises, nets des avantages accordés aux clients.

Le Chiffre d'Affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis : le transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété a eu lieu, le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés, le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable et il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé pour le net, suivant les normes IFRS.

3.16 Charges et produits financiers

Les produits et charges financiers comprennent les intérêts sur les placements, les variations de juste valeur des instruments financiers, les intérêts sur les emprunts, diverses commissions bancaires et les résultats de change.

3.17 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

3.18 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice des bons de souscription d'actions.

3.19 Indicateurs de performance

Réconciliation du résultat courant opérationnel et Ebitda

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et retraité des éléments non-récurrents. La marge d'EBITDA correspond au montant d'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. L'EBITDA et la marge d'EBITDA ne sont pas des agrégats comptables normés, répondant à une définition unique et généralement acceptée. Ils ne doivent pas être considérés comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. L'EBITDA et la marge d'EBITDA peuvent être calculés de façon différente par des sociétés différentes ayant une activité similaire ou différente. Ainsi, l'EBITDA et la marge d'EBITDA calculés par la Société peuvent ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres sociétés.

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
Résultat opérationnel courant	3 477	5 128
+ Dotation aux amortissements	9 903	7 228
+Eléments non-récurrents (1)	93	1 091
EBITDA	13 473	13 447
Marge d'EBITDA	16,7%	18,9%

(1) Les principaux éléments non-récurrents comprennent :

- Pour l'exercice clos le 30 juin 2015 : les charges liées à l'arrêt de commercialisation de produits (0,6 million d'euros), les montants dus aux titres de créances irrécouvrables passées en perte (0,2 million d'euros), les prestations d'accompagnement d'APAX (0,2 million d'euros).

Note 4. Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes décrites ci-dessous. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le prix qui serait reçu pour sa vente lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les biens.

Dérivés

La juste valeur des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des données observables sur un marché est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les modèles utilisés pour évaluer ces instruments intègrent des hypothèses basées sur des données du marché conformément à la norme IFRS 13. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit de l'entité du Groupe et de la contrepartie lorsque cela est approprié.

Note 5. Gestion du risque financier

Le Groupe réalise des opérations de couverture de taux suivantes :

Gestion du risque de taux d'intérêts

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Dettes financières à taux variable</i>	81 170	83 896
<i>Dettes financières à taux fixe</i>	-	-
Dettes financières portant des intérêts	81 170	83 896
<i>Couverture de flux de trésorerie (taux variables swapés à taux fixes)</i>	50 868	55 964

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 30 juin 2016.

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variables. Cependant, le Groupe a mis en place une gestion active des taux limitant ce risque.

Au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015, le Groupe détient les instruments dérivés suivants :

Gestion du risque de taux d'intérêts

30-juin-16

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
27/07/11	SWAP	E	5,000	EUR	30/09/11	30/06/16	0,5	2,5600%	-65
27/07/11	SWAP	P	5,000	EUR	30/09/11	30/06/16	0,5	Euribor 3M	-8
25/02/11	SWAP	E	2,368	EUR	21/03/11	22/12/25	9,5	3,2900%	-414
25/02/11	SWAP	P	2,368	EUR	21/03/11	22/12/25	9,5	Euribor 3M	-11
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	18/09/17	1,2	0,0300%	-4
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	18/09/17	1,2	Euribor 1M	-56
16/12/14	SWAP	E	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	2,2	0,0720%	-24
16/12/14	SWAP	P	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	2,2	Euribor 1M	-164
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	2,2	0,0700%	-16
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	2,2	Euribor 1M	-109
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	3,2	0,1250%	-35
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	3,2	Euribor 1M	-136
Total			50,868						-1 041

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

30-juin-15

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
27/07/11	SWAP	E	5,000	EUR	30/09/11	30/06/16	1,0	2,4700%	-125
27/07/11	SWAP	P	5,000	EUR	30/09/11	30/06/16	1,0	Euribor 3M	0
27/07/11	SWAP	E	5,000	EUR	30/09/11	30/12/16	1,5	2,5600%	-195
27/07/11	SWAP	P	5,000	EUR	30/09/11	30/12/16	1,5	Euribor 3M	2
25/02/11	SWAP	E	2,464	EUR	21/03/11	22/12/25	10,5	3,2900%	-485
25/02/11	SWAP	P	2,464	EUR	21/03/11	22/12/25	10,5	Euribor 3M	107
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	18/09/17	2,2	0,0300%	-7
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	18/09/17	2,2	Euribor 1M	-7
16/12/14	SWAP	E	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	3,2	0,0720%	-35
16/12/14	SWAP	P	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	3,2	Euribor 1M	28
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	3,2	0,0700%	-23
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	3,2	Euribor 1M	19
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	4,2	0,1250%	-45
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	4,2	Euribor 1M	68
Total			55,964						-698

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au Président de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

Risque de crédit

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, partenaires) lorsque celles-ci se trouvent de l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Clients et autres débiteurs

L'encours brut des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés et non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	total			
Au 30 juin 2016	2 511	143	415	3 069	438	17 881	21 388
Au 30 juin 2015	2 577	-	-	2 577	426	13 955	16 958

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Au 30 juin 2016, les flux contractuels non actualisés sur l'encours de dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

Au 30 juin 2016

En milliers d'euros	Total	2017	2018	2019	2020	2021	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>							
<i>Emprunt obligataire Unitranche</i>	63 481						63 481
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranche</i>	567						567
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	5 010	10	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>	4 100	4 100					
<i>Dettes financières location financement</i>	8 012	1 256	1 277	1 300	1 252	858	2 069
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	9	9					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	441	441					
Encours des dettes financières	81 619	5 816	2 277	2 300	2 252	1 858	67 116
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	32 080						
Endettement net	49 540	5 816	2 277	2 300	2 252	1 858	67 116

Au 30 juin 2015

En milliers d'euros	Total	2017	2018	2019	2020	2021	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>							
<i>Emprunt obligataire Unitranche</i>	62 600						62 600
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranche</i>	545						545
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	15 737	13 849	1 888				
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>	5 014	641	653	667	680	621	1 752
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	44	44					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	5 701	5 701					
Encours des dettes financières	89 641	20 235	2 541	667	680	621	64 897
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	58 110						
Endettement net	33 532	20 235	2 541	667	680	621	64 897

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe.

L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

Note 6. Variation de périmètre

Création d'une filiale (Afrique du Sud), la valeur des titres s'élève à 60 K€ et le pourcentage de détention est de 100%. Cette société a été intégrée dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2016.

Note 7. Information sectorielle

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente d'implants orthopédiques et les instrumentations associées.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique qui correspond aux états de reporting interne utilisés par le comité de surveillance pour le pilotage du Groupe.

Les zones géographiques ont été identifiées en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du groupe et à des développements différents d'Amplitude sur ces marchés :

- le marché Français où le Groupe Amplitude Surgical a construit des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de son réseau d'agents commerciaux exclusifs;
- les autres marchés internationaux, où le Groupe est présent directement par ses filiales de commercialisation.

Informations géographiques

L'information sectorielle est fournie par segmentation géographique du chiffre d'affaires, en individualisant la partie française d'une part et la partie internationale issue des filiales étrangères d'autre part.

La totalité des charges et produits a été ventilée. La France comprend les frais de recherche et de développement, les frais financiers et les fonctions support du groupe, localisés en France.

En milliers d'euros	Exercice juin 2016			Exercice juin 2015		
	France	International	Total	France	International	Total
Chiffre d'affaires	60 278	20 510	80 788	53 581	17 509	71 090
Résultat opérationnel courant	3 281	197	3 477	2 523	2 605	5 128
Résultat financier	6 449	-1 097	5 352	-14 051	-963	-15 014
Impôts	3 230	-497	2 733	3 170	-1 323	1 847
Résultat net	1 223	-1 398	-174	-19 007	1 285	-17 722
- dont amortissements	7 494	1 623	9 116	6 203	909	7 112
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	787		787	102	14	116
Actifs sectoriels	212 238	45 490	257 265	213 697	33 373	247 069
- dont Goodwill	75 552	14 875	90 427	75 552	14 875	90 427
- dont immobilisations incorporelles	12 587	1 523	14 110	10 588	1 370	11 958
- dont immobilisations corporelles	21 536	5 773	27 310	17 517	3 676	21 193
Capitaux propres	117 128	992	118 120	116 587	2 169	118 756
Passifs sectoriels hors emprunts	52 745	5 130	56 486	35 375	2 599	37 974
Dettes financières	82 660		82 660	90 305	35	90 339
Investissements sectoriels						
- incorporels	4 475	306	4 781	2 475	960	3 435
- corporels	11 925	1 271	13 197	6 507	1 470	7 977

Ventilation du chiffre d'affaires par gamme de produits

La ventilation par gamme de produits en proportion est la suivante :

En %	30-juin-16	30-juin-15
Hips	33,12%	34,20%
Knees	58,17%	59,10%
Foot & Ankle	4,67%	1,90%
Others	4,04%	4,80%
Total	100,00%	100,00%

Note 8. Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique est la suivante :

Par nature

En milliers d'euros	30-juin-16	en %	30-juin-15	en %
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Ventes de produits finis</i>	80 788	100%	71 090	100%
<i>Ventes de services</i>				
Total	80 788	100%	71 090	100%

Par zone géographique

En milliers d'euros	30-juin-16	en %	30-juin-15	en %
<i>Chiffre d'affaires France</i>	52 338	65%	45 472	64%
<i>Chiffre d'affaires Export Distributeurs</i>	7 939	10%	8 109	11%
<i>Chiffre d'affaires Export Filiales</i>	20 511	25%	17 509	25%
Total	80 788	100%	71 090	100%

Note 9. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se composent de :

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Achats non stockés</i>	612	511
<i>Loyers locations simples</i>	1 028	893
<i>Entretien réparation</i>	760	682
<i>Primes d'assurance</i>	674	574
<i>Etudes et recherches</i>	2 701	1 218
<i>Personnel intérimaire</i>	965	1 348
<i>Commissions versées aux commerciaux</i>	13 717	13 715
<i>Honoraires</i>	2 724	1 548
<i>Publicité</i>	891	704
<i>Transports</i>	1 884	1 519
<i>Déplacements, missions</i>	2 960	2 157
<i>Frais bancaires et frais d'acquisition titres</i>	865	298
<i>Autres achats et charges externes</i>	460	704
Total	30 241	25 877

Note 10. Charges de personnel et effectifs

Charges de personnel

En milliers d' euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Salaires et traitements</i>	13 167	10 609
<i>Charges sociales</i>	4 737	3 697
<i>Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</i>	68	-
<i>Participation des salariés</i>	298	121
Total	18 270	14 426

Effectif

En nombre	30-juin-16	30-juin-15
<i>Sales & Marketing</i>	83	86
<i>General & administratif</i>	152	110
<i>R&D</i>	62	52
Total	297	248

Rémunération des dirigeants

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Président Directeur Général a perçu au titre de ses fonctions les éléments de rémunération suivants :

- Salaire brut : 275 K€
- Avantage en nature : 13 K€
- Plan d'Épargne Retraite Art 83 : 6 K€
- Une prime d'objectifs : 20 K€

Note 11. Amortissements et dépréciations, nettes de reprises

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Amortissement immobilisations incorporelles</i>	2 636	2 098
<i>Amortissement immobilisations corporelles</i>	5 865	4 829
<i>Amortissement matériels loués</i>	674	185
<i>Dépréciation stocks, nettes de reprises</i>	666	-286
<i>Dépréciation actifs courants, nettes de reprises</i>	1	275
<i>Dépréciation risques et charges, nettes de reprises</i>	61	127
Total	9 903	7 228

Note 12. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
Autres produits opérationnels		
Crédit d'impôt recherche	684	698
Autres	282	88
Total	966	786
Autres charges opérationnelles		
Redevances versées	4 057	3 284
Pénalités fiscales et sociales		
Dons, libéralités		
Créances irrécouvrables		153
Autres	325	324
Total	4 382	3 760

Note 13. Charges et produits financiers

Le résultat financier se compose essentiellement des éléments suivants :

- coût de la dette 5 935 K€
- variation de la dette financière liées aux compléments de prix d'acquisition d'Amplitude Brésil soit un produit de 2 498 K€
- reprise dette financière liée à l'acquisition d'Amplitude Australie (cf faits majeurs) soit un produit de 9 139 K€
- gains et pertes de change pour un montant net négatif de 308 K€.

Note 14. Charge d'impôt sur le résultat

Détail des impôts sur les résultats

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
Impôts exigibles	794	680
Impôts différés	-3 527	-2 527
Total	-2 733	-1 847

Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
Résultat avant impôt	-2 907	-19 570
<i>Taux théorique d'imposition</i>	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	-969	-6 523
<i>Effet des différences permanentes</i>	579	811
<i>Crédits d'impôt</i>	-318	-215
<i>Déficits de l'année non activés</i>	953	321
<i>Déficits imputés non activés antérieurement</i>	-191	-441
<i>Reclassement CVAE</i>	365	339
<i>Effet écart de taux sociétés étrangères</i>	-	36
<i>Provisions litigieuses non fiscalisées</i>	838	2 686
<i>Variation complément de prix filiales non fiscalisés</i>	-3 879	954
<i>Autres</i>	-111	184
Charge réelle d'impôt	-2 733	-1 847

Impôts différés au bilan

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En milliers d'euros	30-juin-15	Impact réserves	Impact résultat	30-juin-16
Impôts différés Actifs				
<i>Organic</i>	16		-4	11
<i>Frais sur acquisition de titres</i>	105		-29	76
<i>Participation des salariés</i>	40		59	99
<i>Indemnité départ à la retraite</i>	84	36	20	140
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	384		390	774
<i>Activation des déficits</i>	6 894	688	2 425	10 006
<i>Instruments de couverture</i>	233	114		347
<i>Marge sur stocks</i>	1 553		869	2 422
<i>Autres</i>	63	-115	21	-31
<i>Compensation IDA/IDP</i>	-1 333		-744	-2 077
Total	8 038	723	3 007	11 767
Impôts différés Passifs				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Juste valeur des actifs</i>	90		12	102
<i>Activation Ancillaires</i>	1 190		72	1 262
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	136		115	251
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	156		-14	142
<i>Activations autres actifs</i>		688	13	701
<i>Location-financement</i>	67		26	94
<i>Compensation IDA/IDP</i>	-1 333		-744	-2 077
Total	306	688	-520	474

Les impôts différés actifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite, les provisions pour charges d'Organic et la comptabilisation de la juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêt.

Les impôts différés passifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les actifs corporels.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable.

Les déficits fiscaux sont activés car la Direction considère qu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés. Cette décision est basée à partir du business plan actualisé.

Note 15. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Comme indiqué en note 3.4 de cette annexe, les Goodwill sont affectés à une seule unité génératrice de trésorerie.

Comme indiqué en note 3.4, un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2016 sur la base de la méthode des cash flow actualisés. Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie (y compris le goodwill).

Les goodwill concernent principalement la société Amplitude Group suite au rachat par Amplitude Surgical en date du 29 juin 2011 du groupe constitué par les sociétés Amplitude Group, Amplitude Finance, Amplitude, SCI Les Tilleuls et Amplitude GMBH.

Le prix d'acquisition payé pour le rachat d'Amplitude Group a été déterminé en fonction de la capacité de la société à générer du résultat et de la trésorerie, du savoir-faire des sociétés du groupe et de ses relations avec les clients et les médecins. Le goodwill comptabilisé lors du rachat du groupe Amplitude dans les comptes consolidés s'élève à 75 462 K€.

Amplitude Australia PTY

En octobre 2013, la société australienne, Amplitude Australia PTY créée au 1er juillet 2013, a bénéficié d'un apport d'actifs notamment d'immobilisations et de stocks et a repris les activités de distribution d'Austifix. Les immobilisations et les stocks ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill comptabilisé au 30 juin 2014 relatif à ce rachat s'élève à 4 722 K€.

Au 30 juin 2015, une dette financière relative à l'apport des 25% restant par les minoritaires en échange de titres d'Amplitude Surgical, avait été comptabilisée pour 9 139 K€. Suite au litige entre le groupe et les minoritaires (confer faits majeurs de l'exercice) cette dette a été reprise en produits financiers.

Amplitude Brésil

Le 12 février 2014, le groupe a acquis 50% du capital de la société Unimplant au Brésil. Les immobilisations et les stocks ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le prix payé pour 50% de la filiale est de 2 247 K€.

Un protocole prévoit le rachat de 10% complémentaire dans un délai de 2 ans puis de 40% dans un délai de 3 ans (Put et Call croisés).

D'après nos estimations au 30 juin 2014, le prix à payer en trésorerie s'élevait à 8 109 K€ et est comptabilisé en dettes financières dans les comptes consolidés au 30 juin 2014 (confer note 3.1 relative aux corrections apportées sur les états comparatifs au 30 juin 2014).

La première tranche a été payée en avril 2015 pour 1 139 K€.

Au 30 juin 2016, le prix à payer est estimé à 4 100 K€ contre 6 598 K€ au 30 juin 2015, soit une variation de la dette financière de 2 498 K€ comptabilisée en produits financiers.

Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 9 785 K€.

Amplitude Suisse

Au cours du mois de juin 2015, le groupe a acquis 100% de la société Suisse pour 456 K€. Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 369 K€.

Frais de développement

Compte tenu des critères décrits en note 3.6, des frais de développement ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles pour un montant de 4 781 K€ au 30 juin 2016, ces frais figurent en immobilisations incorporelles en cours et en frais de développement. Ces frais sont amortis sur une durée de 3 ans. La comptabilisation de ces frais au 30 juin 2016 reflète la meilleure estimation de l'issue de ces projets à la date d'arrêtée des comptes.

Autres Immobilisations incorporelles

	30-juin-15	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecart de conversion	Variations de périmètre et reclass.	30-juin-16
En milliers d'euros						
<i>Concessions, brevets</i>	10 296	859		-3	-1 124	10 028
<i>Fonds de commerce</i>	557					557
<i>Frais de développement</i>	850	186		27		1 063
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 604	4			1 719	4 328
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	4 096	3 731		-31	-596	7 200
Valeurs brutes	18 402	4 781		-7		23 176
<i>Concessions, brevets</i>	5 581	1 074				6 654
<i>Fonds de commerce</i>	108	6				114
<i>Autres immobilisations incorporelles et frais de développement</i>	757	1 543				2 300
Amortissements et dépréciations	6 446	2 622				9 068
VALEURS NETTES	11 958	2 158		-7		14 110

Note 16. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

En milliers d' euros	30-juin-15	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecart de conversion	Variations de périmètre et autres	30-juin-16
<i>Terrains</i>	376	277	217			436
<i>Constructions</i>	3 700	1 240				4 940
<i>Installations techniques</i>	39 118	10 663	1 172	-66	21	48 564
<i>Autres immobilisations</i>	3 851	810	29	-19		4 613
<i>Immobilisations en cours</i>	26	207			-21	213
Valeurs brutes	47 072	13 197	1 418	-84	0	58 766
<i>Terrains</i>	25	12				37
<i>Constructions</i>	730	211				941
<i>Installations techniques</i>	22 948	5 857	932	-15	3	27 861
<i>Autres immobilisations</i>	2 175	458	13		-3	2 616
Amortissements et dépréciations	25 878	6 538	946	-15	0	31 456
VALEURS NETTES	21 193	6 659	472	-70	0	27 310

Les « variations de périmètres et autres » concernent des reclassements d'immobilisations en cours sur la période précédente.

Note 17. Stocks

En milliers d' euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Matières premières</i>	1 881	1 101
<i>Stocks d'encours</i>	23 707	15 650
<i>Stocks de produits intermédiaires et finis</i>	26 892	17 385
Valeurs brutes	52 480	34 136
<i>Dépréciation</i>	1 758	970
Stocks et encours nettes	50 721	33 166

Note 18. Créances

Créances clients

En milliers d' euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Valeur brute</i>	21 388	16 958
<i>Dépréciation</i>	438	426
Valeur nette	20 950	16 532

Les créances d'impôts courants sont essentiellement composées des crédits d'impôts recherche et des crédits d'impôts compétitivité emplois.

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an

Autres actifs courants

En milliers d' euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)</i>	3 208	3 613
<i>Créances sociales</i>	47	57
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 173	917
<i>Avances et acomptes versés</i>	517	1 888
<i>Autres actifs courants</i>	1 259	946
Total	6 205	7 421

Compte tenu de la nature de ces créances, et de leurs échéances, il est considéré que leur valeur comptable après éventuelle dépréciation correspond à leur juste valeur.

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d' euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	425	
<i>Comptes bancaires et autres disponibilités</i>	31 655	56 110
Total	32 080	56 110

Note 20. Capital et réserves

Le capital social s'élève à 469 298.52 €, divisé en 46 829 952 actions d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, toutes entièrement libérées.

Note 21. Emprunts

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

Analyse de la dette par nature

En milliers d'euros	30-juin-16		30-juin-15	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Emprunt obligataire Unitranche</i>	63 481		62 600	
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranche</i>	567		545	
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	5 000	10		
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>		4 100	1 888	13 849
<i>Dettes financières location financement</i>	6 756	1 256	4 374	640
Total	75 803	5 366	69 407	14 489

Au 30 juin 2016, la juste valeur des instruments de couverture de taux ressort à un montant de (1 041 K€) brut d'impôt différé, soit (694 K€) net d'impôt différé, comptabilisé au passif (dérivé) en contrepartie des capitaux propres.

Afin de faire face à l'accélération de la croissance, le Groupe a finalisé le 16 septembre 2014 la mise en place d'une dette Unitranche de 65 millions d'euros. Cette nouvelle dette sera remboursable intégralement à l'échéance le 16 septembre 2021 ; elle est assujettie au respect de covenants semestriels.

Les dettes financières liées aux acquisitions de filiales concernent les acquisitions d'Amplitude Brésil et Amplitude Australie. Comme indiqué en faits significatifs, la dette pour faire face à l'acquisition complémentaire de l'Australie, a été annulée et comptabilisée au résultat financier (9 M€).

Covenant

Le Groupe s'est engagé au titre de la dette Unitranche à respecter les ratios financiers suivants :

- Ratio de couverture des frais financiers : désigne le rapport égal à l'EBITDA divisé par les frais financiers nets,
- Ratio de couverture du service de la dette : désigne le rapport égal au cash flow libre divisé par le service de la dette,
- Ratio de levier : désigne le rapport égal à l'endettement net total divisé par l'EBITDA,

Au 30 juin 2016, les 3 ratios requis par le contrat de prêt unitranche sont respectés.

Note 22. Concours bancaires et factor

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Dettes financières FACTOR *</i>	441	5 701
<i>Avances de trésorerie Dailly</i>		
<i>Concours bancaires</i>	9	44
Total	450	5 745

*Dans les comptes IFRS consolidés, le groupe procède à la compensation des éléments ci-contre :

- dette financière vis à vis du factor (totalité du portefeuille des créances factorisées),
- compte d'en-cours factor (disponible utilisable par la société),
- les comptes de réserve et de fond de garantie.

Cette présentation permet d'afficher au bilan consolidé IFRS une dette vis à vis du factor pour le montant des seuls prélèvements effectués par le groupe sur le compte courant ouvert dans les livres du factor.

Au 30 juin 2016, les comptes de réserve et de fonds de garantie s'élèvent à 7 450 K€ et la dette financière à 8 332 K€ soit une dette vis-à-vis du factor comptabilisé en « dettes financement Factor » pour 441 K€.

Au 30 juin 2015, la dette Factor s'élevait à 7 920 K€ et la créance s'élevait à 2 219 K€ soit une dette nette de 5 701 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Le 25 juin 2016, le contrat d'affacturage a fait l'objet d'un avenant afin de le rendre déconsolidant, compte tenu de la qualité du portefeuille clients.

Note 23. Dérivés

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap ». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 51 millions d'euros au 30 juin 2016 et 56 M€ au 30 juin 2015.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Dérivé ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global »).
- Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

En milliers d'euros	30-juin-16		30-juin-15	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Dérivés de taux (juste valeur)</i>		1 041		698
<i>Dérivés non qualifiés de couverture</i>				
Total		1 041		698

Note 24. Avantages du personnel

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 451 K€, charges sociales incluses au 30 juin 2016.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Note 25. Provisions pour risques et charges

Solde à la clôture

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
Provisions pour risques et charges non courantes	20 877	9 326
<i>Litige Taxe promotion DM</i>	11 426	9 051
<i>Litige Rachat de titres Amplitude Australie</i>	9 000	
<i>Avantages du personnel</i>	451	275
Provisions pour risques et charges courantes	597	544
<i>Provisions pour litiges</i>	562	516
<i>Autres provisions courantes</i>	35	28
Total	21 474	9 870

Variation de l'exercice

En milliers d'euros	
Valeur au 30 juin 2014	1 850
<i>Dotations</i>	8 053
<i>Reprises utilisées</i>	33
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
Valeur au 30 juin 2015	9 870
<i>Dotations</i>	11 506
<i>Reprises utilisées</i>	11
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	108
Valeur au 30 juin 2016	21 474

Provision pour risques

Des provisions ont été comptabilisées sur l'exercice pour couvrir des risques sociaux, commerciaux, ou afférents à des litiges en cours, en fonction de l'analyse des dossiers faite par la direction :

Litige commercial

La société Amplitude a fait l'objet au cours de l'exercice 2012/2013 d'une condamnation en première instance pour un montant de 1,4 M€ dans un litige relatif à une rupture de relation commerciale. Ce litige fait l'objet d'un appel à l'initiative du groupe Amplitude. Compte tenu des éléments probants à l'encontre de la partie adverse, la direction a constitué une provision volontairement limitée à 450 K€. Aucun élément nouveau n'est survenu au cours de l'exercice.

Litige Taxe Promotion DM

En date du 7 novembre 2013, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Valence a condamné la société Amplitude SAS à verser à l'URSSAF un montant de 981 K€ au titre d'un redressement de la contribution prévue par les articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale, pour les années 2006, 2007 et 2008. La société a fait appel de cette

décision et conteste l'inclusion, dans la base de calcul servant à déterminer le montant de la contribution, des commissions versées aux agents commerciaux (la société considérant que ces commissions n'entrent pas dans le champ d'application des articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale).

En 2014, la société a fait l'objet d'un nouveau contrôle URSSAF portant sur la période du 1er janvier 2011 au 1er juin 2014. A l'issue de ce contrôle, la société a reçu une nouvelle notification de redressement en date du 23 octobre 2014 portant également sur cette même contribution, le montant du redressement ressortant pour la période contrôlée à un montant de 4.947 K€ (hors pénalités de retard ressortant à un montant de 554 K€).

Au 31 décembre 2014, le montant total des sommes réclamées par l'URSSAF à Amplitude ressort à un montant de 6.482 K€ (majoration de retard incluses) pour les années 2006, 2007, 2008, 2011, 2012, 2013 et 2014.

Le détail des réclamations de l'URSSAF s'analyse comme suit (pour les années 2011 à 2014 les montants portés ci-dessous n'incluent pas les pénalités de retard) :

Périodes	Etat de la procédure	Enjeux (K€)	Montant du redressement y compris intérêts de retard
2006 à 2008	Décision défavorable du TASS de Valence – Appel en cours à l'initiative du groupe	981	981
Sous-total		981	981
2011	Redressement notifié en octobre 2014 – Contestation en cours devant la commission de recours amiable à l'initiative du groupe	1 331	
2012		1 296	
2013		1 366	
2014		954 (*)	
Sous-total		4 947	5 501
Total des redressements		5 928	6 482

(*) Estimation par l'administration d'un acompte basé sur 75% de la contribution recalculée par l'URSSAF

La Société conteste le redressement de la base de cette contribution parafiscale retenue par l'Administration fiscale, en assimilant à tort les agents commerciaux à des salariés.

Fort de ce constat et des arguments opposables, la Société avait limité ses provisions aux montants des salaires effectivement déclarés par ses agents, en attendant d'obtenir gain de cause sur ce litige. Cependant suite à la signification de ce nouveau redressement, de l'importance des montants en cause et par application stricte du principe de prudence, la société a décidé de provisionner l'intégralité de ce litige, en incluant les sommes redressées antérieurement et récemment, les pénalités ainsi que les intérêts de retards, mais également les sommes complémentaires que l'Administration serait amenée à redresser au titre des exercices non prescrits jusqu'à la date de clôture des présents comptes annuels.

Ce complément de provision d'un montant de 2 375 K€ au 30 juin 2016 est présenté au compte de résultat sous l'intitulé « provision litige Taxe Promotion DM », dans les dépenses non courantes ; la société provisionnera les compléments futurs sur la base de la méthode retenue par l'Administration dans son redressement et cela, tant que le litige perdurera auprès des tribunaux.

Ainsi, au 30 juin 2016, ce risque fait l'objet d'une provision pour risque désormais d'un montant de 11 426 K€. La provision comptabilisée par le groupe au titre de ce litige a évolué comme suit :

Provisions	solde
30-juin-13	952
31-déc.-13	1 049
30-juin-14	1 145
30-juin-15	9 051
30-juin-16	11 426

Cette taxe n'étant pas déductible du résultat fiscal de la société, aucun impôt différé n'a été comptabilisé.

Concomitamment, la société conteste le bien-fondé de cette taxe portant sur les dépenses de promotion des dispositifs médicaux dont la finalité, revendiquée par le Ministère de la santé, est de contribuer à la maîtrise des prescriptions d'implants par les chirurgiens. Or, dans le secteur de la chirurgie orthopédique, les prescriptions des chirurgiens sont dictées uniquement par la présence de pathologies clairement identifiées chez un patient, et en aucun cas influencées par des actions de « promotion commerciale » des fabricants.

Décision favorable à Amplitude dans son litige l'opposant à l'URSSAF

Dans le cadre du litige opposant Amplitude à l'URSSAF du Rhône, la Cour d'appel de Grenoble a rendu un arrêt favorable à Amplitude le 8 septembre 2015, admettant la nullité de la mise en demeure qui avait été adressée le 21 décembre 2010 et a par suite prononcé le dégrèvement des redressements. La Cour s'est fondée sur des arguments de forme et ne s'est donc pas prononcée sur les arguments de fond. Par ailleurs, le magistrat a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de transmettre la Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) qui avait été déposée. L'URSSAF du Rhône a décidé en novembre 2015 de se pourvoir en cassation.

L'audience a été fixée le 16 novembre 2016.

Litige avec les actionnaires minoritaires de la filiale Amplitude Australia

Comme évoqué en note 1, le groupe est en litige avec les actionnaires minoritaires de la filiale Amplitude Australie (Austofix) sur le rachat de 25% de participation.

Austofix a dénoncé l'accord fixant les parités d'échange, et a porté devant les tribunaux Australiens une demande d'indemnisation pour défaut d'exécution. Bien qu'Amplitude considère que la demande de Austofix est hautement contestable, une provision pour litige a été constatée sur l'exercice pour 9 000 K€.

Note 26. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	30-juin-16	30-juin-15
<i>Dettes fournisseurs</i>	23 830	16 137
<i>Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)</i>	1 138	2 244
<i>Dettes sociales</i>	3 967	3 879
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	1 843	1 908
<i>Produits constatés d'avance</i>	96	14
<i>Comptes courants hors groupe</i>		
<i>Autres passifs courants</i>	2 658	2 538
Total	33 532	26 718

Pour les dettes fournisseurs, la société a considéré que le coût amorti constituait une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 27. Transactions entre parties liées

Aucune transaction entre des sociétés liées n'a été réalisée au cours de la période.

Note 28. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

Le groupe Amplitude Surgical a accordé les engagements hors bilan suivants :

- Délégation d'assurance homme clé (5 000 K€)
- Engagement de paiement des loyers de location : 673 K€

Au titre de la dette uni tranche de 65 000 K€ :

- Nantissement de compte Titres Financiers,
- Nantissement de comptes bancaires,
- Nantissement/Délégation d'Assurance Homme-Clef.

Engagement rachat de titres

Au 30 juin 2016, il existe un engagement de rachat de titres complémentaires de la société Unimplant située au Brésil. Cette opération est présentée en note 15, et évoquée en note 30.

Note 29. Entités du groupe

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthodes de consolidation appliqués	% contrôle 30/06/2016	% contrôle 30/06/2015
<i>Amplitude Surgical (ex Orthofin</i>	533.149.688	France	<i>Société mère</i>	<i>Société mère</i>	<i>Société mère</i>
<i>Amplitude</i>	414.448.464	France	<i>Intégration globale</i>	100,0%	100,0%
<i>Amplitude GMBH</i>	NA	Allemagne	<i>Intégration globale</i>	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Australia Pty</i>	NA	Australie	<i>Intégration globale</i>	75,0%	100,0%
<i>Amplitude Brésil</i>	NA	Brésil	<i>Intégration globale</i>	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Suisse</i>	NA	Suisse	<i>Intégration globale</i>	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Benelux</i>	NA	Belgique	<i>Intégration globale</i>	100,0%	100,0%
<i>Novastep</i>	752.292.797	France	<i>Intégration globale</i>	69,0%	69,0%
<i>Novastep Inc.</i>	NA	Etats-Unis	<i>Intégration globale</i>	85,0%	85,0%
<i>Matsumoto Amplitude Inc.</i>	NA	Japon	<i>Intégration globale</i>	80,0%	80,0%
<i>Amplitude Afrique du Sud</i>	NA	Afrique du S	<i>Intégration globale</i>	100,0%	<i>/</i>
<i>SCI Les Tilleuls</i>	439.216.748	France	<i>Intégration globale</i>	100,0%	100,0%

Les participations dans les sociétés Joint research Ltd Ireland, Amplitude Orthopedics Corp., Amplitude India Private Limited ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation compte tenu de leurs caractères non significatif au 30 juin 2016.

Note 30. Evènements post-clôture

La société a procédé en juillet 2016 au rachat des 40% de sa filiale brésilienne Amplitude Latam pour un montant total de 4,1 M€.

Aucun autre évènement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du groupe au 30 juin 2016, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Note 31. Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque est déterminé et qu'une estimation du coût est possible.

Un litige avec l'URSSAF est en cours au titre d'un redressement de la contribution prévue par les articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale. Ce litige vous est présenté en note 25.

Note 32. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.